

IDRC-LIB 92421

RAPPORT SUR LA COLLABORATION
CRDI-ACDI

Septembre 1989



Par Françoise P. Coupal
Agent de liaison CRDI/ACDI
25 septembre 1989

ARCHIV
COUPAL
no. 2F

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>CONDENSE</u>	
I. <u>JALONS HISTORIQUES</u>	2
II. <u>POURQUOI COLLABORER?</u>	4
III. <u>ASPECTS ACTUELS DE LA COLLABORATION CRDI-ACDI</u>	4
1. Représentation aux comités	5
2. Partage de l'information	6
3. Collaboration dans les projets	6
4. Autres formes de collaboration	8
a) Séminaires et réunions	8
b) Exercices de programmation	8
IV. <u>TRAVAUX COOPÉRATIFS EN PRÉPARATION</u>	9
1. Mieux se connaître	9
2. Délimitation des rôles	10
3. Aider et motiver pour mieux collaborer	10
4. Stratégies régionales pour renforcer la collaboration	11
5. Réponse au rapport Winegard	12
- Recherches du CRDI et projets de l'ACDI : la rencontre	12
- Programme d'échange de personnel	13
- Projets "conjointes" CRDI-ACDI	14
V. <u>PERSPECTIVES D'AVENIR</u>	14
1. Stratégie et planification	14
2. Optimisation de l'intervention dans le Tiers-Monde	15
3. Recherche, adaptation et valorisation	15
<u>CONCLUSION</u>	16

CONDENSÉ

Cette vue d'ensemble de la collaboration CRDI-ACDI, contient des jalons historiques et l'entente signée en 1981 entre les présidents des deux organismes pour dégager les terrains communs en vue d'une future collaboration. Ce besoin d'intensifier l'échange dans des domaines complémentaires a été confirmé par la suite dans le rapport Winegard ainsi que dans l'énoncé stratégique du gouvernement canadien, Partageons notre avenir.

Un examen des différentes situations coopératives révèle la diversité des relations qui existent entre les deux organismes. Certaines de ces initiatives sont officielles, comme la représentation réciproque auprès des comités, les projets conjoints et l'échange d'information sur les travaux de chacun. Depuis 1971, l'ACDI et le CRDI ont mené plus de 93 projets conjoints et parallèles. Les activités plus informelles sont habituellement encouragées des deux côtés par les administrateurs de programme et comprennent les séminaires et autres rencontres sur le développement des ressources humaines, l'environnement, les communications et la santé.

Nombre d'initiatives en cours visent à surmonter les obstacles qui freinent la collaboration. Les deux organismes doivent fournir un effort soutenu pour acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement et des activités de l'un et de l'autre, ainsi que pour intensifier les relations de travail entre leurs spécialistes respectifs. Par ailleurs, ils se sont efforcés de démarquer clairement leurs rôles respectifs, notamment dans le domaine de la recherche agricole. D'égale importance est la création de systèmes pour stimuler la collaboration. Dans cette volonté de rapprochement, le CRDI et l'ACDI ont élaboré un modèle d'entente qui, si adopté, simplifiera considérablement le processus de négociation et l'administration des projets conjoints dans lesquels le CRDI gère les fonds de l'ACDI. La coopération entraîne d'autre part des initiatives comme le financement de projets de petite et moyenne envergure, particulièrement quand la recherche a atteint le stade des essais sur le terrain, sans toutefois garantir la pleine application des résultats.

D'autres activités entreprises conjointement par les deux organismes visent l'adaptation à la croissante décentralisation des deux organismes et notamment l'application des recommandations du rapport Winegard sur l'application des résultats de la recherche du CRDI dans les projets de l'ACDI sur le perfectionnement des ressources humaines, l'établissement d'un programme d'échange de personnel et l'encouragement des projets conjoints. Toutes ces activités exigeront des deux organismes un effort permanent pour cimenter les résultats obtenus et conserver le même niveau d'activité à l'avenir.

I. JALONS HISTORIQUES

L'ACDI et le CRDI ont traversé une importante période de croissance et de maturation dans les années 1970, l'Agence ayant vu le jour en 1968, le Centre deux ans plus tard. Nés presque en même temps, les deux organismes se sont tournés d'une part vers l'Amérique Latine, l'Afrique et l'Asie; de l'autre, vers l'intérieur. La nouveauté, les différentes perspectives du développement et le besoin réciproque - voire le désir- d'institutionnaliser les deux organismes d'une manière nettement distincte, tous ces facteurs déterminaient la nature essentiellement épisodique et spéciale d'une collaboration entre eux.¹ Les premières expériences de collaboration ont été jugées positives et fructueuses. Au début des années 1980, le CRDI et l'ACDI étaient disposés à examiner plus systématiquement les possibilités de partenariat.

Le plus fort stimulant de la collaboration remonte à 1981, année où les présidents des deux organismes ont demandé qu'on se penche sur l'augmentation potentielle de la coopération entre eux. Deux documents clés² ont approfondi l'étude des terrains communs à exploiter. Cependant, si ces rapports ont souligné les différences des deux parties, ils se sont attachés aussi à l'étude d'une coopération plus systématique dans les secteurs comme les échanges d'information, les accords contractuels et les opérations jumelées.³

1 L'ambiance des années 1970 est bien rendue dans un document de l'ACDI (Direction générales des politiques de l'ACDI) : Les deux organismes étaient occupés à "définir leurs mandats respectifs dans la pratique, le CRDI dans l'esprit de sa loi constitutive ainsi que dans la pensée de ses fondateurs et de son premier président; l'ACDI, au rythme de l'expansion rapide et de l'importance donnée alors à la place de l'aide étrangère dans les relations du Canada avec le monde. Ainsi, malgré les dispositions positives et l'intérêt des deux organismes à l'égard d'une relation de travail complémentaire, la distribution claire de leurs rôles respectifs demeurait difficile. En outre, on hésitait de part et d'autre à s'engager trop vite dans des relations institutionnelles ou trop étroites alors que chacun des deux émergeait des lignes floues d'un terrain encore inexploré. (cf. Coopération CRDI-ACDI, mai 1981, p. 12).

2 Coopération CRDI-ACDI, Direction générale des politiques, mai 1981 et septembre 1982.

3 La plupart des différences entre les deux organismes sont bien connues : la structure de l'ACDI est organisée par secteurs géographiques alors que le programme du CRDI est divisé en disciplines. Pour les projets de l'ACDI, la phase d'élaboration et d'approbation est plus longue qu'au CRDI, qui jouit d'une certaine souplesse en tant que société publique. Du point de vue de l'indépendance, l'ACDI a beaucoup plus de contraintes, en sa qualité de société gouvernementale, et le CRDI jouit d'une plus grande liberté d'action.

Le rapport Winegard, officiellement intitulé Rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce extérieur sur les politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement, contient d'autres idées pour étendre le champ de coopération ACDI-CRDI. Si le rapport constitue une vue d'ensemble des politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement, une attention spéciale est portée aux moyens par lesquels les deux organismes pourraient collaborer plus efficacement. A cet égard, le comité déclare :

"Nous pensons qu'il est important de mettre cette leçon à profit et qu'il faut encourager le CRDI à faire des recherches qui s'inscrivent dans les projets et les programmes de développement de l'ACDI, surtout dans le domaine du développement des ressources humaines. En effet, il n'est guère utile de faire des recherches qui n'aboutissent à rien d'autre qu'à une longue liste de publications. Il y a trop de projets de développement qui reposent sur des fondations peu solides. Nous voulons encourager le CRDI à établir des relations de travail plus étroites avec l'ACDI, mais nous réaffirmons du même coup son indépendance. Par conséquent, nous recommandons que les deux institutions mettent sur pied un programme d'échange de personnel et fassent de plus grands efforts pour utiliser les recherches du CRDI dans les projets de développement des ressources humaines de l'ACDI. Nous recommandons en outre au CRDI de maintenir des contacts suivis avec l'ACD, les ONG et les autres agents de développement pour s'assurer que ses travaux de recherche trouvent une application pratique. Nous souhaitons vivement que le CRDI et l'ACDI travaillent ensemble à la réalisation de projets de développement dans les années à venir."⁴

Les recommandations du Comité Winegard ont été acceptées par le gouvernement. Ainsi, la nouvelle stratégie canadienne en matière d'aide publique au développement, énoncée dans Partageons notre avenir, confirme l'intention d'étendre les relations de l'ACDI avec le CRDI en encourageant les échanges de personnel, les projets conjoints et une plus grande utilisation des recherches du CRDI dans les projets de développement des ressources humaines.

⁴ Il convient de mentionner que le perfectionnement des ressources humaines était perçu dans un sens plus large qui débordait l'éducation et la formation. Il comprend également les efforts déployés dans des secteurs comme la santé et l'agriculture. (cf. Rapport de la Chambre des Communes, "Qui doit en profiter?", rapport sur les politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement - Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce extérieur, mai 1987.

II. POURQUOI COLLABORER?

Initialement, la collaboration du CRDI et de l'ACDI n'était pas basée sur le besoin ni sur le désir des deux organismes de "mêler réellement leurs activités"⁵. A cet égard d'ailleurs, il avait été recommandé que les deux organismes restent indépendants l'un de l'autre tout en cherchant à coopérer dans certains secteurs⁶. On jugeait alors que cette "collaboration sélective" augmenterait l'efficacité des efforts déployés par les deux organismes pour aider les pays en développement sans compromettre ni l'un ni l'autre.

La collaboration ACDI-CRDI repose sur quatre piliers. Premièrement, vu l'expansion des programmes au sein des deux organismes, il est devenu impérieux que les activités respectives de chaque organismes se complètent⁷. Deuxièmement, l'expérience des années 1970, bien que limitée, a révélé que la collaboration pouvait être positive et fructueuse pour les deux parties. Cette expérience comprenait quelques projets conjoints, des débats d'orientation avant les réunions, quelques affectations de personnel de part et d'autre ainsi que des relations professionnelles officieuses. Troisièmement, on a estimé que les deux organismes pouvaient accroître leur efficacité par l'échange des ressources humaines, financières et documentaires. Quatrièmement, le travail d'équipe pourrait être bénéfique au développement et se traduire par une approche canadienne plus unifiée en matière d'aide au Tiers-Monde⁸.

Compte tenu de leur différences structurales, les deux organismes reconnaissent que des efforts spéciaux doivent être déployés pour alimenter des liens coopératifs. De plus, ils ne perçoivent pas la collaboration comme "persuasive", mais plutôt comme une mise en commun survenant dans certains domaines et par des moyens qui respecteraient leurs identités et leurs mandats respectifs.

III. ASPECTS ACTUELS DE LA COLLABORATION CRDI-ACDI

L'ACDI et le CRDI ont collaboré dans presque tous leurs secteurs d'activité, tant au Canada que dans le Tiers-Monde. A l'image de l'expérience partagée, cette collaboration a pris divers degrés

⁵ Coopération CRDI-ACDI. Direction générale des politiques de l'ACDI, mai 1981, p. 9

⁶ Ibid., p. 9 et 10

⁷ Note du président de l'ACDI au Comité du président, 13 septembre 1984

⁸ Coopération CRDI-ACDI, Ottawa, septembre 1982, p. 15

d'intensité. Au cours des années, celle-ci s'est révélée excellente dans quatre grands domaines où les relations ont été officialisées et institutionnalisées. Il existe cependant entre les deux organismes d'autres formes de collaboration officieuse et spéciale qui ont stimulé avec autant de force les relations entre les deux organismes.

1. Représentation aux comités

La représentation réciproque ou la participation conjointe aux travaux des comités est l'une des plus anciennes formes de collaboration entre le CRDI et l'ACDI. La représentation a permis de s'associer mutuellement aux processus d'établissement des politiques et d'approbation des projets. Elle a également ouvert la voie aux échanges d'information et d'expérience⁹.

Par exemple, le président de l'ACDI est officiellement membre d'office du Conseil des gouverneurs du CRDI et le directeur général de la Direction générale des politiques de l'Agence fait partie du Comité d'étude des projets du CRDI. En retour, un représentant du Centre assiste à occasionnellement aux réunions du Comité du président de l'ACDI, et l'agent de liaison CRDI-ACDI siège au Comité d'étude des projets de l'Agence.

La représentation réciproque est également pratiquée dans certains secteurs particuliers. En effet, le CRDI prend part avec d'autres grands homologues aux débats présidés par la Direction générale des politiques sur l'affectation des fonds d'aide publique au développement. En matière de formation et de perfectionnement des ressources humaines, cette mutualité s'applique à l'attribution des distinctions de l'ACDI ainsi que des bourses du CRDI aux jeunes chercheurs canadiens. Notons également que dans les deux organismes, les groupes de travail sur le Sida comprennent un représentant de l'autre partie.

A l'échelle internationale, le CRDI et l'ACDI subventionnent le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et participent séparément à ses réunions bi-annuelles. De son côté, l'Agence a été chargée de représenter le gouvernement par sa Direction multilatérale. Au niveau politique et stratégique, la consultation entre cette dernière et la Division des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition (CRDI) s'est révélée, au fil des ans, d'une constante productivité. Soulignons aussi que la fréquence des discussions précédant les réunions favorise efficacement les échanges de perspectives, assurant du même coup la complémentarité des

⁹ Marc Van Ameringen, État actuel de la collaboration entre le CRDI et l'ACDI, juin 1988, p. 1.

activités.¹⁰

A l'échelle nationale, la Coopération institutionnelle et services au développement de l'ACDI (qui encourage les relations entre le Canada et le Tiers-Monde) a invité le CRDI à désigner des représentants auprès de ses différents comités, soit aux comités de sélection des projets de micro-fonds et au Comité consultatif de sélection des projets, sous les auspices de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC).

2. Partage de l'information

Le partage de l'information constitue un autre aspect important de la collaboration CRDI-ACDI. Les documents échangés vont des publications scientifiques et techniques aux rapports de programmes et projets en passant par les documents sur le développement international et le travail des organismes d'aide.

Toujours par représentation mutuelle auprès des organes directeurs, les deux parties échangent des documents stratégiques et politiques reliés à leurs activités présentes et futures. A l'occasion, l'Agence partage avec le CRDI certains rapports d'orientation, ses revues de programme ainsi que les stratégies régionales de ses bureaux. Cependant, ces documents ont rarement approfondi la question de la collaboration ACDI-CRDI. Pour sa part, le Centre expose ses activités en prenant part au débats des commissions bilatérales et à la préparation des rapports du Comité d'aide au développement (OCDE) ainsi qu'à celle des documents destinés à la revue de programme de l'ACDI. Le CRDI répond d'ailleurs régulièrement aux fréquentes demandes de renseignements sur ses projets dans un pays ou une région donnée.

Tous les ans, le Centre envoie un rapport de ses activités dans divers pays aux ambassades et postes à l'étranger ainsi qu'aux bureaux et directions géographiques de l'Agence. D'autre part, le CRDI et l'ACDI sont abonnés aux mêmes banques de données, soit IDRIS, SALUS (bibliographie sur la santé rurale) et DEVSIS (système d'information sur les sciences du développement). Celles-ci sont accessibles à tout le personnel.

3. Collaboration dans les projets

C'est au niveau des projets que la collaboration CRDI-ACDI est la plus évidente. Celle-ci se manifeste généralement dans cinq situations

¹⁰ Le soutien multilatéral au système GCRAI consistait en un appui de fond aux centres internationaux de recherche agricole, en quoi le CRDI s'est attaché à l'aspect "projet". En général, ce genre de d'appui a été perçu comme complémentaire.

types, soit quand 1) un projet de recherche du CRDI soutenu par un investissement financier de l'ACDI, 2) un secteur de recherche est subventionné par le Centre dans le cadre d'un grand projet de l'ACDI, 3) les deux organismes subventionnent conjointement un projet ou une institution, 4) les résultats de recherches du CRDI sont utilisés par l'ACDI, 5) le Centre administre un projet au nom de l'ACDI.

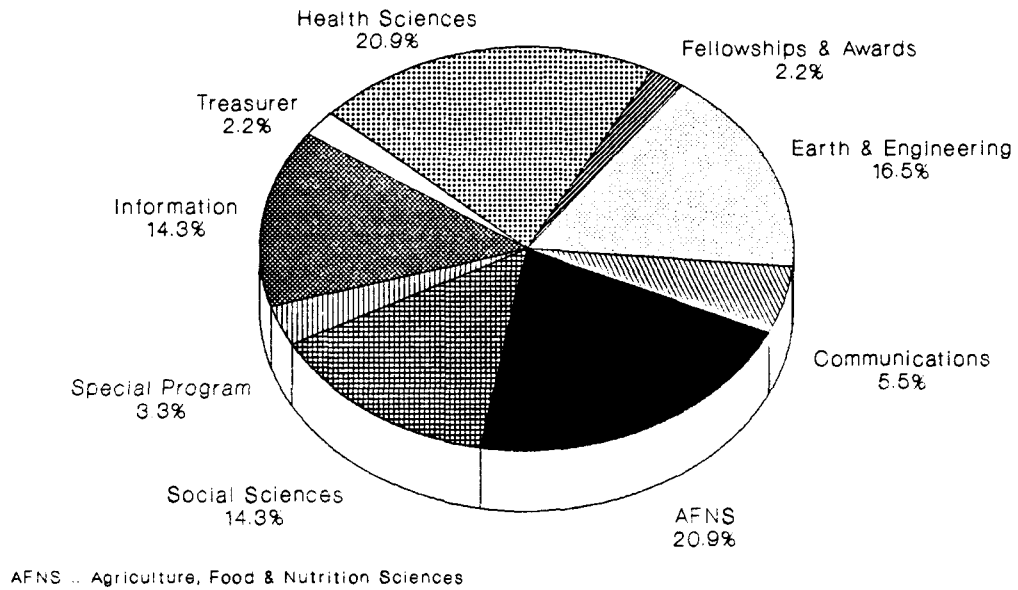
Depuis 1971, l'ACDI et le CRDI ont mené plus de 93 projets conjoints et parallèles. On leur attribue un nombre égal d'activités complémentaires, soit des projets subventionnés par l'un des deux organismes pour faire suite à une initiative entreprise par l'autre¹¹.

Actuellement, les deux organismes se côtoient dans 46 projets (cf. annexe A) d'une valeur approximative de 1,9 millions de dollars (y compris les contributions des deux parties). Comme l'indique le tableau 1, le nombre et le type de projets coopératifs a considérablement augmenté dans les années 1980. En 1988, l'ACDI participait à 12 nouvelles activités, dont trois projets conjoints dans lesquels le CRDI gérait les fonds de l'Agence. Cependant, il s'agit en grande majorité de travaux parallèles où la collaboration des deux organismes se limitait à subventionner le même bénéficiaire. En ce qui concerne les régions et domaines de travail, la collaboration se concentrait notamment dans quatre zones du globe, soit l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, l'Asie et l'Amérique Latine. Sous la rubrique "autre", on trouve principalement des projets financés au Canada à travers des organismes canadiens de développement international (AUCO, Association canadienne des études latino-américaine, université de Guelph, Organisation mondiale de la santé). Les domaines où la collaboration CRDI/ACDI a été la plus fructueuse sont l'agriculture, la santé, les sciences de la terre et du génie, les sciences sociales et les sciences de l'information. Une activité plus réduite a été enregistrée dans les projets menés par les divisions des bourses et des communications.

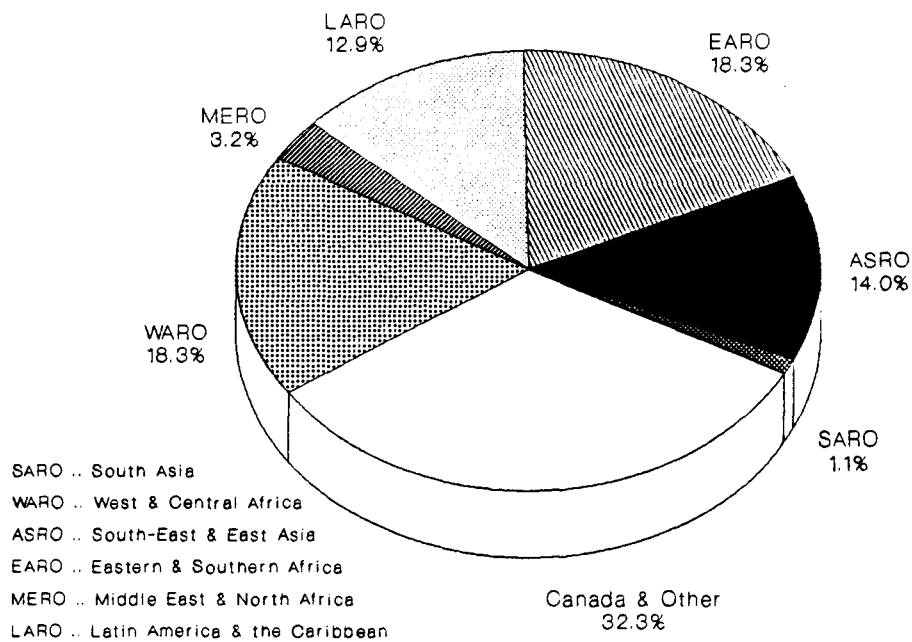
D'autre part, il est intéressant de constater la montée en flèche des projets parallèles où le CRDI et l'ACDI se rencontrent après 1985, par opposition aux activités conjointes qui marquent une baisse à partir de 1987. Ces tendances peuvent être attribuées à l'expérience mitigée que les deux organismes ont eue au cours de leur collaboration. Dans les projets où le Centre gérait les fonds de l'ACDI, les administrateurs de programme du CRDI ont jugé particulièrement procédurières les exigences de l'ACDI en matière d'administration et de présentation de rapports. Beaucoup d'entre eux ont déclaré qu'ils étudieraient d'autres systèmes de collaboration (par les projets parallèles) avant de répéter l'expérience. Du côté de l'ACDI, certains préposés ont laissé

¹¹ Les projets complémentaires sont d'un suivi assez difficile du fait qu'ils ne sont pas toujours signalés à l'autre organisme. Cf. État actuel de la collaboration entre le CRDI et l'ACDI, Marc Van Ameringen, juin 1981, p. 6

IDRC Projects with CIDA Number of Projects by Division



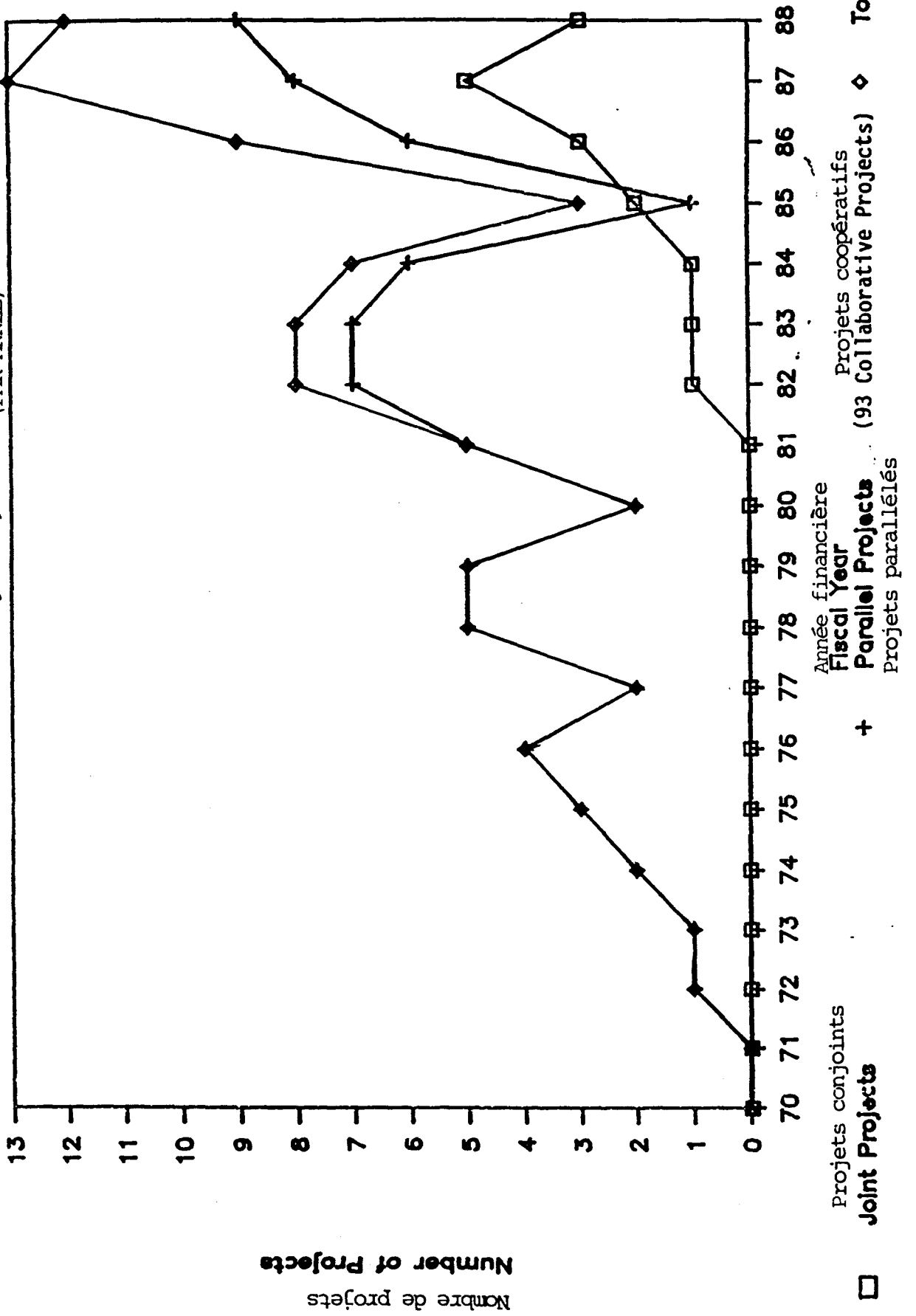
Number of Projects by Region



PROJETS COOPÉRATIFS CRDI - ACIDI

IDRC Projects with CIDA

Number of Projects by Year (PAR ANNEE)



Joint Projects

+

Parallel Projects
Projets parallèles

Projets coopératifs

(93 Collaborative Projects)



Total

entendre que la manière dont le CRDI présentait ses rapports, y compris le facteur temps, ne respectait pas les normes de l'Agence. Cela est explicable en partie par le fait que le CRDI s'en remet généralement au bénéficiaire pour préparer les documents d'un projet. Par suite de ces "décalages", d'autres modes de financement ont été adoptés pour les activités de développement dans le Tiers-Monde.

4. Autres formes de collaboration

Il existe d'autres formes de collaboration qui, pour être officieuses et occasionnelles, n'en revêtent pas moins une certaine importance dans les relations entre le CRDI et l'ACDI. Non institutionnalisées dans une large mesure, ces rencontres sont souvent associées soit à un intérêt individuel ou commun; à la nécessité de traiter de nouvelles questions de politiques ou de stratégie, ou encore à l'intuition des avantages potentiels à retirer d'une mise en commun. De par leur nature informelle, ces relations offrent une grande latitude à l'apport individuel, capable alors de stimuler ou de décourager la collaboration.

a) Séminaires et réunions

Dans le passé, les deux organismes ont coparrainé des séminaires et des congrès ou simplement participé ensemble à des manifestations du genre. Récemment encore, la Division des communications du CRDI et la Section des affaires publiques de l'ACDI ont conjointement organisé au mois de juillet dernier une table ronde sur les communications et l'éducation au service du développement. D'autre part, le personnel de programme dans le domaine de l'environnement s'est réuni régulièrement pour discuter des stratégies, priorités et expériences respectives des deux parties dans le Tiers-Monde. Ce genre de réunions a également rapproché les responsables dans divers secteurs (formation et perfectionnement des ressources humaines, population, communications et santé).

b) Exercices de programmation

Si l'essentiel de la collaboration CRDI-ACDI s'est faite au niveau des projets, les relations ont été occasionnelles dans le secteur de la planification stratégique et de la programmation. Récemment, le CRDI a participé à la revue de programme des Philippines à l'ACDI¹². Son représentant a

¹² La programmation pour les pays d'intervention est un outil de planification essentiel, car elle permet à l'ACDI d'établir le genre et la somme d'aide à fournir au développement de chaque pays. La revue de programme contient 1) les objectifs généraux et particuliers de l'ACDI dans chaque pays, 2) une stratégie provisoire d'aide au pays pour atteindre ces objectifs, 3) l'aide nécessaire aux activités spécifiques pour la mise en oeuvre de la stratégie proposée.

communiqué à l'assemblée sa connaissance de la région et la longue expérience du Centre dans ce pays, y compris des détails sur les institutions nationales des Philippines et les possibilités qui s'offrent à l'ACDI dans la région. Bien qu'il n'ait pas été question de collaboration au cours de cette réunion, l'exemple révèle un potentiel d'interaction beaucoup plus important et de délimiter le champ de coopération en matière de recherche universitaires par des moyens qui complètent les activités du CRDI.

IV. TRAVAUX COOPÉRATIFS EN PRÉPARATION

1. Mieux se connaître

Il est nécessaire que le CRDI et l'ACDI fassent plus ample connaissance tant au Canada qu'au Tiers-Monde, notamment en ce qui concerne les opérations, activités, priorités et stratégies. Parallèlement, il serait utile que les deux parties soient informées des formes de collaboration possibles ainsi que des moyens d'élaborer des activités conjointes.¹³

A cet égard, le Centre achève la préparation de deux guides sur le CRDI et l'ACDI à l'intention du personnel de programme des deux organismes. Ces documents, qui visent à informer le personnel de l'Agence sur le travail et le fonctionnement du CRDI, contiennent par ailleurs des principes directeurs et des perspectives de collaboration possibles ainsi que des renseignements sur les politiques, priorités et programmes du Centre. On prépare aussi un guide analogue sur l'ACDI pour le personnel de programme.

On s'applique d'autre part à accroître l'interaction entre les cadres des deux organismes au Canada et à l'étranger. En ce qui concerne le travail sur le terrain, il est maintenant de tradition d'inviter chaque année des représentants de l'ACDI aux réunions régionales du Centre. A quelques reprises, ceux-ci ont été priés de faire un exposé sur les activités de l'Agence dans la région et de discuter des terrains possibles de collaboration et de complémentarité. Dans d'autres cas, des rencontres informelles sont organisées dans le cadre des réunions de personnel annuelle et régionales du CRDI et au cours des réunions des représentants sur le terrain afin de créer une ambiance décontractée.

Au siège, le personnel des deux organismes participera à une série de séminaires dont le premier aura pour thème Collaboration CRDI/ACDI : l'expérience asiatique. D'autres rencontres du genre porteront

¹³ Cf. État actuel de la collaboration entre le CRDI et l'ACDI, Marc Van Ameringen, juin 1988, p. 12

notamment sur l'approche de chaque organisme à l'égard des femmes dans les pays en développement, de l'environnement, de l'ajustement structural et des réseaux, ou encore sur le rôle de la recherche dans le développement. Ces manifestations favoriseront une plus grande connaissance mutuelle des deux organismes.

2. Délimitation des rôles

L'une des plus grandes difficultés rencontrées par le CRDI et l'ACDI réside dans la démarcation des rôles dans la recherche en fonction de l'expérience et des compétences de chacun. Depuis le milieu des années 1970, les deux parties ont conclu, dans le domaine de l'agriculture, un modus vivendi en vertu duquel l'ACDI offrirait un appui de fond aux centres internationaux de recherche agricole tandis que le CRDI financerait des projets de recherche particuliers. Au cours des dernières années toutefois, les bureaux géographiques de l'ACDI ont affecté des crédits bilatéraux à des travaux de recherche spécifique du Centre international de recherche agricole et des programmes nationaux.

Les initiatives de cette nature continuent de préoccuper le CRDI du fait que son mandat le spécialise dans l'accroissement des compétences de recherche dans les pays en développement ainsi que de son expérience et de ses efforts en la matière. Entre 1987 et 1988, les deux organismes ont tenté de circonscrire la part de recherche dans le Programme bilatéral de l'ACDI, la nature de leurs relations dans ce secteur et les avantages comparatifs que procure aux deux parties le financement de la recherche agricole. A cet égard, l'ACDI a chargé un groupe de travail d'étudier la situation de plus près et de soumettre au Comité du président des lignes directrices et des recommandations pertinentes. Cependant, malgré la constante nécessité de délimiter les rôles sur cette question délicate, l'initiative n'a pas atteint le stade des principes conjoints.

3. Aider et motiver pour mieux collaborer

Pour faciliter et renforcer la coopération, notamment au niveau de l'application, il est essentiel de mettre en place des systèmes adéquats respectant les différences des deux organismes et jetant un pont entre ces deux structures.

Dans le cas des projets où le CRDI a administré les fonds de l'ACDI, le processus de négociation et la gestion des projets se sont révélés particulièrement compliqués. A cet égard, un groupe de travail mixte dirigé par le secrétaire et conseiller juridique du CRDI et par le Groupe de coordination des programmes géographiques de l'ACDI a été chargé de négocier un arrangement spécial. Ce dernier vise à faire respecter, dans la mesure du possible, les procédures et politiques du

Centre tout en reflétant les efforts de l'Agence pour épurer son mode de fonctionnement et convenir d'un nouveau partenariat avec le CRDI. Une fois adopté, cet arrangement simplifiera considérablement le processus de négociation et les exigences administratives pour les deux parties.

D'autres systèmes seront étudiés à l'avenir. Actuellement, il est nécessaire de trouver des idées pour financer des travaux de petite et moyenne envergure, les projets de l'ACDI étant habituellement d'une grande échelle, avec un budget moyen de 5 millions de dollars, par opposition à ceux du CRDI, qui sont de l'ordre de 250 000 \$. Il est tout aussi important de stimuler les projets moyens où la recherche est au stade des essais sur le terrain sans garantir la pleine application des résultats.

4. Stratégies régionales pour renforcer la collaboration

La décentralisation grandissante des deux organismes offre de nouvelles possibilités de collaboration entre le CRDI et l'ACDI. Une fois que ce transfert dans les orientations et les opérations sera institutionnalisé, il deviendra essentiel que les moyens de coopération dans les pays en développement soient bien éprouvés. Il faudra en outre tenir compte des différentes situations géographiques des bureaux de l'ACDI et des bureaux régionaux du CRDI ainsi que des particularités, besoins et possibilités propres à chaque région. A ce stade, une plus grande collaboration sur le terrain est importante pour plusieurs raisons. D'abord, comme la décentralisation est un phénomène récent, il n'y a guère encore d'"édifice" qui pourrait donner matière à repenser la relation CRDI-ACDI tant au niveau des projets qu'à celui de la planification et de la stratégie. Deuxièmement, le transfert des pouvoirs décisionnels pour établir des postes décentralisés et des relais dans le Tiers-Monde entraînera l'exportation des responsabilités. Sans une communication efficace et de bonnes relations, il y a risque de chevauchement et de double emploi du fait que la planification stratégique, les revues de programme, l'élaboration et l'approbation des projets se feront sur place.

Troisièmement, on reconnaît de part et d'autre que la collaboration n'est pas nécessaire en tout temps ni dans tous les domaines. Cependant, il existe des activités où l'aide offerte par l'un des deux organismes peut être optimisée et soutenue au-delà de l'appui au bénéficiaire, notamment par des travaux complémentaires, si les arrangements nécessaires sont pris assez tôt. Plusieurs exemples

encourageants illustrent ce genre de situation.¹⁴

C'est en Asie que se trouve le modèle de collaboration le mieux institutionnalisé. En effet, le nouveau sous-directeur du bureau régional de Singapour consacra jusqu'au tiers de son temps au renforcement de la coopération CRDI-ACDI en Asie de l'Est et du Sud. C'est la première fois qu'une partie de personne-année est réservée à la collaboration. L'initiative, encore à l'essai, laisse entrevoir d'intéressantes possibilités. D'autre part, des discussions sont en cours avec le bureau de l'ACDI à Abidjan (Afrique occidentale) sur la manière d'établir un réseau d'échange d'informations et un guide régional sur les objectifs et les activités des deux organismes.

A part ces deux exemples, les efforts se poursuivent pour encourager une collaboration systématique dans d'autres régions d'Afrique, d'Amérique Latine et des Antilles.. A cet égard, l'agent de liaison CRDI-ACDI continuera de travailler étroitement avec les bureaux géographiques de l'Agence et les bureaux régionaux du Centre à établir des moyens et méthodes de renforcement en fonction des possibilités et besoins particuliers propres à chaque région.

5. Réponse au rapport Winegard

Si fort soit l'esprit pratique du rapport Winegard, il n'y a pas de moyens faciles de concilier la recherche menée par le CRDI et les travaux de développement entrepris par l'ACDI. La création d'éventuelles liaisons à divers niveaux entre les deux organismes commence par une meilleure connaissance du fonctionnement et des activités de l'un et de l'autre et par une fréquentation plus grande des spécialistes des deux parties. On s'applique toutefois à diriger les efforts dans le sens des recommandations de la commission.

- Recherches du CRDI et projets de l'ACDI : la rencontre

A ce jour, les deux organismes ont lancé un certain nombre d'initiatives dans le secteur "développement des ressources humaines" (DRH). D'une part, la Direction du développement social et des

¹⁴ Pour le CRDI, l'appui complémentaire peut viser des activités extérieures à sa sphère ordinaire, comme les grands projets de renforcement institutionnel comprenant des travaux de construction, de l'équipement lourd ou des aménagements infrastructureux, qui demandent des capitaux et des compétences que le CRDI ne possède pas. Ces activités sont ordinairement du ressort des grandes sociétés d'aide au développement comme l'ACDI. L'appui complémentaire s'applique aussi à la valorisation des résultats de la recherche. Si le CRDI finance la recherche appliquée, il ne s'occupe pas de macro-projets de manutention.

ressources humaines de l'ACDI et la Division des bourses du CRDI ont coparrainé une enquête sur les activités des organismes d'aide dans le domaine. D'autre part, le personnel de programme du Centre prend une part active aux délibérations des groupes de travail DRH de l'ACDI. Dans la région, le CRDI a financé un important atelier sur le perfectionnement des ressources humaines en Afrique occidentale. En Asie également, un dialogue très animé se poursuit sur la meilleure façon de satisfaire les besoins de la région en la matière. Par ailleurs, il faut étudier plus complètement les moyens concrets d'adapter les recherches du Centre aux projets DRH de l'Agence.

- Programme d'échange de personnel

Les cadres qui ont travaillé pour les deux organismes ont été d'une aide précieuse dans la simplification des efforts coopératifs ACDI-CRDI et dans l'opération "connaissance des particularités" de chaque organisme. Cependant, si l'expérience et les relations acquises par détachement de personnel ou par changement d'emploi ont profité aux deux organismes, les dispositions de détachement et d'échange de ressources humaines demeurent sous-estimées et sous-utilisées.

A cet égard, l'Agence et le Centre discutent un protocole d'entente en vue d'établir un cadre d'échange de personnel scientifique et spécialisé en vertu duquel les postes vacants seront annoncés dans les deux organismes. Ces derniers doivent toutefois réaliser que chacun d'eux attire des individus de compétences très différentes. En effet, la plupart des administrateurs de programme du CRDI possèdent une solide expérience de chercheur dans un secteur particulier, alors qu'à l'ACDI, les macro-programmes d'aide au développement exigent des connaissances pratiques sur le terrain ainsi que des qualités de gestionnaire et d'administrateur.

Compte tenu des différences d'orientation, l'importance que chaque organisme attache à ces types d'expérience demeure floue. Actuellement, le CRDI préfère libérer son personnel à des fins de formation universitaire ou d'amélioration professionnelle associée à la recherche. Le Centre a besoin de reconnaître la valeur d'un contact pratique avec l'ACDI. Dans le même ordre d'idées, l'Agence doit se rendre compte que la fréquentation à court ou moyen terme du milieu intellectuel du CRDI représenterait un précieux complément aux qualités de gestion pratique qui sont l'apanage de son personnel.

- Projets "conjoint" CRDI-ACDI¹⁵

Le CRDI et l'ACDI sont associés dans un nombre impressionnant de projets coopératifs, en majorité parallèles ou complémentaires. Compte tenu de leurs différentes manières de soutenir le bénéficiaire dans le Tiers-Monde, il est fort probable que la collaboration sur ce terrain s'intensifiera dans les années à venir. En fait, l'actuelle filière des projets à l'étude comprend plus de 20 projets coopératifs CRDI-ACDI (cf. annexe B). A l'égard des projets conjoints, il faudra cependant adopter des dispositions spéciales afin d'alléger et de simplifier le processus de négociation et les formalités administratives.

V. PERSPECTIVES D'AVENIR

La réalisation intégrale des objectifs exposés ci-dessus représente pour les deux organismes une tâche titanesque. De part et d'autre, une égale dose de volonté et d'engagement est essentielle pour mettre en pratique des possibilités potentiellement avantageuses pour tous. Il reste toutefois trois secteurs que le CRDI et l'ACDI doivent examiner de près à l'avenir, soit 1) le renforcement de la collaboration au niveau de la planification et de la stratégie, 2) les possibilités d'optimiser leur intervention dans le Tiers-Monde, 3) l'établissement de liaisons entre la recherche et l'adaptation ainsi que l'utilisation de ses résultats.

1. Stratégie et planification

Si l'ACDI et le CRDI collaborent essentiellement au niveau des projets, ils pourraient toutefois cultiver des relations dans le secteur de la planification. A cet égard, la discussion des stratégies et priorités de chacun dans une région, un pays ou un secteur donné, trouvera un bon champ d'expression dans le cadre de tribunes telles que les aperçus stratégiques, les réunions de représentant sur le terrain (ACDI) et les réunions régionales ainsi que les assemblées annuelles des divisions (CRDI).

A ce niveau, les deux parties bénéficieront d'un dialogue plus soutenu qui favorisera une planification plus efficace de futures activités coopératives. L'ACDI profiterait ainsi de l'expertise du CRDI dans des secteurs spécifiques, dans la connaissance des capacités de recherche et des bénéficiaires du Tiers-Monde, tant à l'échelle

¹⁵ Dans le rapport Winegard, le sens attribué à "projet conjoint" diffère de l'acception commune. Il serait exact de dire que le comité l'a employé dans un sens large afin d'inclure les projets complémentaires et parallèles. Ici, il s'agit d'un genre de projet coopératif où l'un des deux organismes gère les fonds au nom de l'autre.

régionale que nationale. Pour sa part, le Centre gagnerait la connaissance spécialisée des pays de l'ACDI ainsi que diverses qualités professionnelles, notamment en matière de gestion de projets

Cette fréquentation augmenterait d'autre part la possibilité de mener en collaboration un flot continu d'activités parallèles dans des domaines tels que science et technologie, valorisation, perfectionnement des ressources humaines, création et renforcement des institutions. Il convient de souligner à cet égard que le renforcement des relations dans la planification et la stratégie ne consisterait pas à faire concorder les activités, mais plutôt à discuter plus avant les priorités et travaux de chaque organisme.

2. Optimisation de l'intervention dans le Tiers-Monde

A ce jour, l'ACDI et le CRDI ne se sont pas penchés sur les possibilités d'adopter une approche commune dans les pays où ils opèrent séparément. L'échange à ce propos serait particulièrement pertinent là où les domaines et les zones de travail se recoupent. En effet, l'effort commun des deux organismes, chacun dans sa spécialité, pourrait sensiblement optimiser leur intervention, notamment dans les pays où :

- a) l'ACDI envisage l'instauration d'un important contingent dans sa perspective de renforcement ou de liaison institutionnels;
- b) les besoins des bénéficiaires dans les pays en développement dépassent l'appui des projets de recherche (CRDI) ou le renforcement institutionnel (ACDI);
- c) la possibilité existe d'appliquer les résultats de la recherche à une échelle beaucoup plus importante par la collaboration entre les deux organismes.

Dans les pays "communs", il y a des avantages certains à élaborer dans la mesure du possible une approche conjointe, et d'intéressantes possibilités d'activités complémentaires qui laisseraient dans ces pays, au delà des projets individuels, des institutions solides.

3. Recherche, adaptation et valorisation

Au fil des ans, le CRDI a accordé une importance grandissante à l'application des résultats de la recherche et l'ACDI a été perçue comme un "catalyseur" possible de cette fonction. Ceci est d'autant plus évident en ce qui concerne les projets exigeant un investissement ou une application dont l'importance dépasse les moyens du Centre. Si ce secteur d'activité paraît complémentaire en théorie, il n'en demeure pas moins d'une réalisation très difficile. On lit à cet égard

dans une récente publication :

"Les résultats des recherches financées par le CRDI ne sont pas présentés sous forme structurée et utilisable et ne peuvent donc pas être confiés tels quels à l'ACDI; par ailleurs, l'ACDI ne serait pas en mesure d'accepter de tels résultats de toute façon. Rares sont les projets du CRDI qui ont produit des résultats de recherche pouvant être confiés à l'ACDI pour suivi. Les projets les plus prometteurs du CRDI dans le domaine demeurent à l'étape de la recherche longtemps après la production des résultats (connaissances, processus ou technologies, etc.) et ont généralement besoin d'aide pour mener des recherches plus poussées ou faire des tests ou de la formation."¹⁶

La collaboration dans l'application des résultats de la recherche exige un produit de recherche utilisable, un organe précis chargé de l'exécution pour un pays et un secteur prioritaire pour l'ACDI et doit être assez important pour intéresser l'Agence du point de vue administratif¹⁷. Cependant, même dans les cas où le CRDI remplissait ces conditions, la supposition demeure que l'ACDI prendra la relève du Centre. Soulignons toutefois que cette façon de penser n'a pas toujours fait loi. Les deux organismes doivent donc étudier les possibilités d'établir des liens entre la recherche ainsi que l'adaptation et la valorisation de ses résultats dans un milieu en développement.

CONCLUSION

Le CRDI et l'ACDI conviennent du fait que la décentralisation entraînera inmanquablement un dialogue plus intense. Ce rapprochement, qui devra intervenir à tous les niveaux, ira d'une meilleure connaissance de la programmation et de la planification de chaque organisme à des systèmes très perfectionnés visant à établir des voies de communication, à partager l'information et les occasions de collaborer d'une façon plus systématique.

Dans la collaboration avec l'ACDI, le CRDI craint principalement de compromettre son autonomie ou son indépendance. L'originalité du Centre dans la communauté des organismes d'aide réside précisément dans l'autonomie et la souplesse dont il jouit dans l'exercice de son mandat. Comme l'indique à cet égard un document :

¹⁶ Collaboration CRDI-ACDI sur le terrain : une question à étudier, communication présentée à l'assemblée annuelle du BRACO, 10-15 avril 1989, p. 2

¹⁷ Comment renforcer la collaboration CRDI-ACDI dans la région du BRASI, août 1988, p. 4

"La sensibilité aux initiatives et priorités des pays en développement, l'absence de contraintes dans l'approvisionnement en biens et services, la liberté à l'égard des critères rigides sur l'admissibilité géographique des bénéficiaires, la vitesse d'approbation des projets; voici les caractéristiques du travail du CRDI qui doivent être maintenues dans sa collaboration avec l'ACDI."¹⁸

Si le CRDI et l'ACDI se rejoignent le plus concrètement dans la réalisation des projets, la vraie difficulté survient dans le domaine de l'inquantifiable, soit là où le partage des connaissances et de la sagesse de l'expérience stimule la mise au point de nouvelles méthodes et approches à l'égard de l'aide au développement.

Le CRDI et l'ACDI doivent conclure une nouvelle alliance qui valoriserait dans l'Agence plus qu'un pourvoyeur de fonds et dans le Centre plus qu'une société canadienne d'exécution ou un adjoint technique de l'ACDI. Une relation différente doit naître et jeter des ponts entre deux structures et deux cultures qui misent sur les points forts et non sur les insuffisances l'une de l'autre. Tout cela est d'une grande importance du fait de la décentralisation et du transfert des pouvoirs décisionnels sur le terrain.

Les perspectives d'un tel partenariat sont dans une large mesure tributaires d'une constante volonté chez les deux organismes d'explorer et d'expérimenter des champs d'activité présentant des avantages potentiels pour l'un et pour l'autre ainsi que pour le développement international. Cela demandera un engagement déclaré de la part des dirigeants et de ceux qui travaillent à pied d'oeuvre, pour parvenir à une collaboration systématique et efficace. Sans cet engagement, il est fort probable que les années à venir ne verront aucun progrès notable dans les relations de l'ACDI et du CRDI.

MASTER LIST - ON-GOING IDRC/CIDA PROJECTS

ANNEX A

Joint IDRC/CIDA Projects¹

Div.	Country	Project No.	Description	Responsible Officer	Budget		Other	Total
					IDRC	CIDA		
SS	Peru	3-P-89-0055	Economic Research Consortium Peru	Brent Herbert-Copley	\$ 344,325	\$3,000,000		\$3,344,325
SS	Côte d'Ivoire	3-A-88-4737	Etude sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest	Sidiki Coulibaly	\$ 20,360	\$ 40,000	\$ 13,000	\$ 73,360
SS	Côte d'Ivoire	3-P-85-0038	Evaluation of CIPRES	David Glover	\$ 651,780	\$112,000		\$ 763,780
SS	Uganda	3-P-85-0055	Uganda Macroeconomic	David Glover	\$ 443,500	\$245,000		\$ 688,500
SS	Thailand	3-C-85-8002	Manpower Planning (Thailand)	Randy Spence	-	\$ 99,700		\$ 99,700
IS	Algeria	3-P-87-0193	National Economic & Commercial Information Network (Algeria)	G. Labatut	\$ 95,000	\$ 50,000		\$ 145,000
IS	Burkina Faso W. & Central Africa	3-P-86-0109	African Water and Sanitation Information System	Frances Delaney	\$ 137,350	\$ 80,000		\$ 217,350
HS/ SS	Ethiopia	3-P-86-0215	Drought & Resettlement Africa. Collection of baseline socio-economic, demographic & health data on resettled populations.	Ndiryangi	\$ 160,000	\$369,640		\$ 529,640
HS	Sri Lanka	3-P-87-0092	Women in Handpump (Sri Lanka).	Lee Kam Wing	\$ 370,140	\$350,000		\$ 720,140
EES	Pakistan	3-C-88-8009	Snow & Ice Pakistan	Sylvain Dufour	-	\$4,726,000		\$4,726,000
AFNS/ IS	E. Africa Djibouti	3-P-88-0173	Agricultural Research Planning (IGADD)	Ron Ayling O. Schmidt	\$ 200,000	\$100,000		\$ 300,000
AFNS	West Africa Sahel-CILSS	3-P-86-0139	Management Improvement in the Sahelian Research Inst. (AGIR) Phase II.	Jean Duquette	\$ 275,000	\$1,000,000		\$1,275,000
AFNS/ HS/IS/ SS	India	3-P-87-0161	BAIF Agro-Industries Foundation institutional Support. Support to prog. of Dev. research in area of info.sciences/health Sciences, Agricultural Sciences & post-production systems.	Anne Whyte	\$1,855,000	\$4,063,900		\$5,918,900
AFNS	Southern Africa Zimbabwe	3-P-83-0109	Post-Production Systems (SADCC) Southern Africa Dev. Coordination Conference - estab. of regional food security program.	Mary Beaussart O. Schmidt	\$ 589,400	\$1,768,000		\$2,357,400
AFNS	Latin America	3-P-84-0193	Andean Farming Systems	Nicholas Mateo	-	\$4,764,900		\$4,764,900
AFNS	Africa	3-P-87-8005	SPAAR Plenary Meetings	Mary Beaussart	-	\$ 48,000		\$ 48,000
AFNS	South East Asia (Thailand)	3-P-87-0131 3-P-82-0176	ASEAN Grains Post Harvest Program Dev. broad-based post-harvest technology implementation system for grains.	Dante de Padua	\$ 250,000	\$3,192,000		\$3,442,000
AFNS	Africa, South Sahara	3-P-88-0025	Alley Farming Network for Tropical Africa (IITA)	Saidou Koala	\$ 250,000	\$4,415,000		\$4,665,000
				SUB-TOTAL	\$2,944,400	\$18,251,800		\$21,196,200
Average IDRC Contribution: \$ 296,939								
Average CIDA Contribution: \$1,496,007								
Total Number of Projects: 19				GRAND TOTAL FOR JOINT PROJECTS	\$5,641,855	\$28,424,140	\$ 13,000	\$34,078,995

¹ Joint projects are those projects whereby one of the two organization's administers the money on the other's behalf. In most instances, IDRC is administering CIDA's contribution to a project.

It is important to understand that CIDA's contribution goes directly to the recipient via IDRC. Up to now, there has been no financial benefit to IDRC operations (i.e. additional P/Ys, administrative costs covered, etc.). This reflects the capacity of IDRC to absorb and manage additional monies above and beyond its current budget.

Parallel Projects²

Div.	Country	Project No.	Description	Responsible Officer	about			Total
					IDA	CIDA	Other	
SS	Regional West Africa	3-P-88-1025	Résumé sur les politiques industrielles et les incitations sectorielles	Réal Levesque	(\$1,356,000)	(\$1,611,800)		(\$1,356,000) (CIDA commitment not forthcoming)
E	Indonesia	3-P-84-0277	Action Research Network for Education & Development. 4 Case studies on community education in poor rural and urban areas by Indonesian Action Research Network.	Dean Nielsen	\$ 160,000	N.A.		-
SS/ FAD	W. Africa Lomé	3-P-83-0142	Graduate Program in Educational Research. Dev. res. skills for eval. of schooling process & for educational policy studies.	Sheldon Sheaffer	\$ 401,400	N.A.		-
SS	Africa. South of Sahara (Rockefeller)	3-P-87-0112	Intl. Consortium for Economic Research	David Glover	\$ 750,000	\$400,000		\$1,150,000
IS/ FAD	Global Senegal, Morocco, Canada	3-P-88-1010	Teaching Documentary Data Processing. Establ. network of schools of library science in Senegal, Morocco & Canada.	P. Broome	\$ 349,000	\$451,000		\$ 800,000
IS	Chile	3-P-88-0318	REDUC Network: Management & Technical Support. CIDA support focuses on 8 participating centres & includes training & equipment.	G. Labatut	\$ 240,000	N.A.		-
IS	Sahel (Mali)	3-P-88-0015	Sahelian Information Network Phase III. Creation of regional documentation centre (RESADOC).	Omara/Labatut	\$ 233,625	\$450,000		\$ 683,625
HS	Ethiopia	3-P-89-0043	Health Systems Program	E. St-Onge	\$1,447,089	\$9,000,000	\$ 63,050	\$10,510,139
HS/ IS/OPE	Malaysia	3-P-87-0084	Water Pumping Technology (Malaysia). Establ. of a regional centre of excellence for handpump technology.	Lee Kam Wing	\$1,129,040	\$127,270		\$1,256,310
HS	West Africa (Senegal)	3-P-88-1030	Research in Health Management. Creation of Dept. of Health Services impact at CESAG, a post-graduate training institute.	Jin Chauvin	\$ 595,610	\$356,000		\$ 951,610
HS	Global McMaster	3-P-87-0305	Training in Priority Health Problems in Medical Education Phase III. Reorienting medical education towards a more community-based approach.	E. St-Onge	\$ 77,960	\$ 65,000		\$ 142,960
HS	Nigeria	3-P-87-0271	Yellow Fever Vaccine (Nigeria)	C. De Sweemer	(\$1,155,120)	-		(\$1,155,120) (CIDA commitment not forthcoming)
HS	Global McMaster	3-P-87-0044	Training in Priority Health Problems in Medical Education Phase II.	Richard Wilson	\$ 45,000	\$ 50,000		\$ 95,000
HS	Global AUCC	3-P-86-0282	Intl. Health Communications in Canada. Quarterly newsletter to provide info. on Intl. Health.	Richard Wilson	\$ 165,000	\$135,000		\$ 300,000
HS	Global PATH, U.S.	3-P-86-0197	Technologies for Community Health Care in the Developing World.	Karl Smith Jane MacDonald	\$ 308,700	N.A.		-
HS	Ethiopia	3-P-86-0283	Community Health Research support for Master's Program in Community Health under Jimma Inst. of Health Sciences.	Richard Wilson	\$ 490,610	\$741,666		\$1,232,276

Parallel Projects

Div.	Country	Project No.	Description	Responsible Officer	Budget		Other	Total
					IDRC	CIDA		
HS	Costa Rica	3-P-88-0243	Participatory Strategies in Water Supply - Handpump.	A. Sanchez	\$ 118,760	\$ 13,880		\$ 132,640
HS	Global	3-C-87-8003	V International Aids Conference	C.P. Boivin	\$8,000,000	\$2,000,000		\$10,000,000
	Global	3-P-88-8008	Donor Survey of Human Resource Development	Francoise Coupal	\$ 18,000	\$ 18,000		\$ 36,000
FAD	Latin America (SIFC-SASK)	3-P-86-0050	Models for Native Educ. in Latin America. Training in Mgmt., Adm., & Research.	Paz Buttadahl	\$ 89,400	\$139,772		\$ 229,172
FAD	Tanzania	3-P-88-1011	Training in Educational Research.	Issa Omari	\$ 73,200	\$295,350		\$ 368,550
EES	Rwanda	3-P-89-1002	Vegetable Extracts Rwanda	Serge Dubé	\$ 308,118	N.A.		\$ 308,118
EES	Global (Canada)	3-P-89-1004	Institutional Support: Intl. Division of NUCC.	R. Des Rosiers	\$ 88,524	\$502,320		\$ 690,844
EES	Global (Canada)	3-P-88-1006	Institutional Support: Intl. Division of NUCC.	R. Des Rosiers	\$ 76,000	\$420,000		\$ 496,000
EES	Burundi	3-P-87-1051	Partial Carbonization of PEAT (Burundi)	Fahmy	\$ 145,365	\$389,800		\$ 535,165
COMM/HS	Philippines	3-P-88-0258	Dissemination of Ferrocement Rainwater Catchment System	Chin Saik Yoon; Lee Kam Wing	\$ 302,500	\$500,000		\$ 802,500
COMM	Global Québec	3-P-88-0073	English Version of Nord-Sud. T.V. Program.	Clayton Bailey	\$ 50,000	N.A.		-
AFNS	Global (France)	3-P-87-0201	Banana & Plantain Network (INIBAP) Phase IV.	Geoffrey Hawtin N. Mateo	\$ 150,000	\$ 47,400		\$ 197,400
GRAND TOTAL FOR PARALLEL PROJECTS					\$15,812,901	\$16,192,458*	\$ 63,050	\$32,195,759

* Please note that the total figure for CIDA support to parallel projects is probably higher than the indicated level given that the amount of CIDA financial support to a project or institution was not readily available.

² Parallel projects are those where IDRC and CIDA fund separately the same recipient or project.

Complementary IDRC/CIDA Projects³

EES	Brazil	3-P-87-1006	Slope Stability of favelas (slum areas)	Danilo Anton	\$ 271,000	\$ 43,000		\$ 314,600
Reg. Off.	Egypt	3-A-88-5552	Study on the Role of Local Administration in Village Development. Study used by CIDA.	F. Kishk	\$ 14,500	-		\$ 14,500
SSD	Côte d'Ivoire	3-P-85-0038	Economic Research and Training CIREC. CIDA subsequently provided \$5 M core institution grant with involvement of Laval University.	David Glover	\$ 456,100	-		\$ 456,100
AFNS	Costa Rica							

Other Collaborative Initiatives - 1989

Communications Division
- Joint initiative with CIDA to sponsor Roundtable on Communication and Education for Development July 6-7, 1989.

³ Complementary projects are developed by one organization as a result of an activity or project supported by the other organization. These projects are very difficult to track since they are not always brought to the attention of the other sister organization.

ANNEXE B

Liste des éventuels projets coopératifs CRDI-ACDI

Division des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition

<u>Projet</u>	<u>Situation</u>
1. Agriculture and Fisheries Human Resources Development Program, Latin America	En discussion
2. Dual Purpose Livestock Production CATIE, Costa Rica	En discussion
3. Agricultural Research and Development in Relationship to Sound Environmental Management, Jamaica	En discussion
4. Modern Biological Agriculture Village in Jianbala, China	En discussion
5. Design and Development of a Solar Powered Food Processing Plant for Isolated Operation in Jilin Province, China	En discussion
6. Forestry Program, China	En discussion
7. Outer Island University Project, Indonesia	En discussion
8. On-Farm Fertilizer Evaluation and Adaptation in West Africa	En discussion
9. Technology Transfer and Utilization, West Africa	En discussion
10. Rationalisation des aménagements de bas-fonds au Mali	En discussion
11. International Board of Soil Research and Management, Congo	En discussion
12. Bamboo and Rattan Research Network in Asia	En discussion
 <u>Division des sciences de la santé</u>	
13. Handpump Manufacture, Indonesia, Phase III	Pipeline-ACDI

Division des sciences sociales

- | | |
|--|--|
| 14. Marine Sciences Institute (MSI) University of Dar es Salaam, Zanibar | L'ACDI élabore un projet de renforcement structural entre le Centre international de développement et de formation en pêcheries (Univ. Memorial). Certains travaux de recherche au MSI seront appuyés par le CRDI. |
| 15. Institutional Support, University of the Philippines | En discussion |
| 16. Science and Technology Planning, Malaysia | En discussion |
| 17. Stratégie économique et financière, Tunisie | En discussion |
| 18. Industrial Policies Network in West & Central Africa (3-P-88-1025)
Develop African capacity for analysis of economic policies in field of industrialization | A discuter plus avant avec l'ACDI le 19 octobre 1989 |
| 19. Natural Resource Management in Communal Lands, Zimbabwe, 3-P-88-0026
Institutional Strengthening involving Ministry of Natural Resources | Appui complémentaire demandé à l'ACDI |
| 20. Rural Technology Assessment and Innovation Network Involves all IDRC regions except for MERO/SARO | En discussion |
| 21. Migration and Urbanization, West Africa Network
Co-funded with CEPPOD, Bamako | En discussion |
| 22. Sustainable Approaches to Environment, Amazon, Acre, Brazil | En discussion |

Sciences de l'information

- | | |
|---|---------------|
| 23. Technology Transfer Database Project, (Ryerson/Shanghai University) | En discussion |
|---|---------------|

Communications

- | | |
|--|---------------|
| 24. T.V. "And the Sun Still Shines" Filmed in Zimbabwe | En discussion |
|--|---------------|

BIBLIOGRAPHY

- CIDA. Canadian International Development Assistance - To Benefit a Better World. Response of the Government of Canada to the Report by the Standing Committee on External Affairs and International Trade, Minister of Supply and Services Canada 1987.
- CIDA. Sharing Our Future, Ministry of Supply and Services Canada 1987.
- CIDA/IDRC. CIDA/IDRC Cooperation, Ottawa, September 1982.
- House of Commons Canada. For Whose Benefit? Report of the Standing Committee on External Affairs and International Trade on Canada's Official Development Assistance Policies and Programs, Supply and Services Canada, Ottawa, May 1987.
- Mullin, James. IDRC/CIDA Collaboration in the Field: Issues for Consideration, Presentation to WARO Annual Meeting, April 10-15, 1989.
- Policy Branch, CIDA. IDRC/CIDA Cooperation, May 1981.
- Van Ameringen, Marc. Report on the Current State of IDRC/CIDA Collaboration, Ottawa, June 1988.
- Van Ameringen, Marc. Strengthening IDRC/CIDA Collaboration in the ASRO Region, August 1988.
- WARO. Réunion annuelle du personnel professionnel, Saint-Louis, Sénégal, 10-13 avril 1989.